

Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse

Vice-présidente du conseil général
Conseillère générale d'Avignon Sud

MFA FL

Le 16 MAI 2014

Monsieur Benoît HAMON
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche
110 Rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

À quelques semaines de la fin d'année scolaire 2013-2014 réapparaît la lancinante question des personnels précaires de l'éducation nationale que sont les assistants d'aides à la direction, les assistants de vie scolaire et les assistants d'éducation.

L'an dernier, notre Majorité a su permettre le maintien dans l'emploi de milliers de personnes. C'est pourquoi, je vous demande d'assurer la reconduction des AAD/AVS/AED dans leurs emplois actuels.

Pour ce faire, il me semble indispensable de dépasser les écueils réglementaires liés à la durée maximale de reconduction des contrats notamment pour les contrats unique d'insertion (CUI).

J'attire votre attention sur le fait que les personnels concernés sont, le plus souvent, des femmes en reprise d'activité professionnelle et en situation de fragilité économique ou familiale.

Lorsque ces personnels donnent entière satisfaction, il ne serait pas judicieux de les renvoyer grossir les cohortes de demandeurs d'emploi.

De plus, vous le savez, cette rentrée 2014 revêt un caractère particulier avec la mise en œuvre de notre réforme des rythmes scolaires.

Cette réforme, nécessaire pour l'épanouissement des élèves, entraînera un surcroît d'activité indéniable pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Ainsi, les AAD/AVS/AED sont, plus que jamais, indispensables au bon fonctionnement de nos écoles maternelles et primaires en apportant une aide précieuse aux enseignants, une écoute attentive aux parents et une présence pérenne et rassurante pour les élèves.

La non-reconduction des AAD/AVS/AED serait particulièrement préjudiciable au succès de la réforme des rythmes dont la généralisation est un enjeu majeur pour nos communes et les familles.

Ainsi, il me semble impératif d'informer, dans les semaines qui viennent, ces agents de leur maintien dans l'emploi durant toute la prochaine année scolaire.

Enfin, ces emplois étant d'une nécessité, désormais reconnue par tous, il conviendrait que vos services s'engagent dans la voie d'une pérennisation de ces postes et une déprécarisation des agents concernés.

En renouvelant mon soutien à la démarche de notre Majorité de redressement de l'École de la République, je veux réaffirmer notre attachement à l'exemplarité des relations humaines et sociales au sein des institutions de notre pays au premier rang desquelles figure notre système éducatif.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Michèle FOURNIER-ARMAND
Députée de Vaucluse